

## Des psychiatres européens vent debout contre les traitements de « transition »



[Source : [avenirdelaculture.info](http://avenirdelaculture.info)]

Par Nathalie Burckhardt

Une importante organisation psychiatrique européenne met en garde les médecins contre la promotion de « traitements » transgenres « expérimentaux » auprès d'enfants et d'adolescents troublés par leur genre.

Il s'agit de la *Société européenne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (SEPEA), dont les membres ont souligné « le manque de fiabilité et l'instabilité d'un diagnostic de dysphorie de genre chez un enfant spécifique au fil du temps » et « les effets possibles des décisions de bloquer la puberté ou d'empêcher la transition médicale sur le développement psychosocial de l'enfant ».

>>> A LIRE Wokisme et cancel culture : où cela nous mène-t-il ?

La Société a donc émis publié une déclaration exhortant les prestataires de soins de santé « à ne pas promouvoir des traitements expérimentaux et inutilement invasifs dont les effets psychosociaux ne sont pas prouvés et, par conséquent, à adhérer au principe "*primum-nil-nocere*" ("avant tout, ne pas nuire") ».

Les scientifiques de la SEPEA ont souligné également que « les résultats des recherches sont publiés uniquement sur la base de critères de qualité et non sur la base de leurs résultats ».

Le document rappelle à ses lecteurs les principes éthiques fondamentaux qui doivent être respectés dans les cas de mineurs souffrant de confusion sexuelle, à savoir :

- le principe de non-malfaisance : ne pas utiliser, en dehors de l'environnement de recherche, des interventions expérimentales ayant des effets potentiellement irréversibles ou des interventions dont les conséquences à long terme sont inconnues ; ne pas adopter prématurément de

nouvelles pratiques sans preuves suffisantes ; ne pas poursuivre des pratiques dépassées qui pourraient ne pas être dans le meilleur intérêt du patient.

- le principe de bienfaisance : adopter des interventions médicales présentant un rapport avantages/inconvénients favorable ; tenir compte du rapport avantages/inconvénients de l'absence d'interventions médicales ; assurer un diagnostic et un traitement adéquats des troubles psychiatriques coexistants ; assurer une évaluation diagnostique complète de la dysphorie de genre au lieu de s'appuyer uniquement sur l'auto-évaluation des enfants et des adolescents.
- le principe d'autonomie : impliquer les mineurs dans les processus de prise de décision concernant leurs soins d'une manière adaptée à leur âge et à leur développement, en évaluant leur capacité à consentir ; adopter un processus de consentement éclairé adéquat pour les décisions irréversibles et susceptibles de durer toute la vie, en veillant à ce que les enfants et les adolescents comprennent pleinement les risques potentiels, les avantages et la nature irréversible des traitements ; prendre en compte le droit des parents et des tuteurs à consentir à toute intervention majeure ou à la participation de leurs enfants à des recherches sur des traitements expérimentaux ; prendre en compte le droit des parents et des tuteurs à être pleinement informés des soins actuels prodigués à leurs enfants ; offrir un soutien et des ressources adéquats à ceux qui décident de revenir au sexe qui leur a été assigné, et respecter leur décision en la matière.
- le principe de justice : garantir l'accès à des informations fiables et actualisées, à une évaluation et à un traitement de la dysphorie de genre, pendant la transition ou la détransition ; adopter des mesures de précaution égales pour tous ; et protéger les droits des enfants et des jeunes en tant que groupe se trouvant dans une phase de développement particulièrement vulnérable.

Ce document de la CESAP est le dernier exemple en date de la réticence croissante du corps médical européen à l'égard de ce qu'on appelle les « soins d'affirmation du genre ».

Au Royaume-Uni, la publication du rapport Cass avait déjà incité de nombreux prestataires de soins de santé à modifier leurs pratiques de prescription de bloqueurs de puberté nocifs ou d'hormones de sexe opposé à des mineurs. Le Dr Hilary Cass, pédiatre chargé par le Service national de santé britannique d'examiner les « services » transgenres mis à la disposition des mineurs dysphoriques, avait en effet constaté que la « médecine du genre » était « bâtie sur des fondations fragiles » et que si ces interventions radicales devaient être abordées avec une extrême prudence, « c'est tout le contraire qui s'est produit dans le domaine de la prise en charge du genre chez les enfants ».

>>> A LIRE Qui est à l'origine du transgendérisme ?

De même, des cliniques écossaises spécialisées dans les questions de genre et le *National Health Service* (NHS) britannique ont depuis cessé de prescrire des bloqueurs de puberté.

Enfin, d'autres pays européens, comme le Danemark et la Suède, se sont également éloignés du « modèle affirmatif de prise en charge » des mineurs souffrant de dysphorie de genre dans un passé récent.

Source

: <https://www.lifesitenews.com/news/european-psychiatrists-warn-against-experimental-and-harmful-transgender-medicine/>